Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1355

Rubrik: Médias

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tudes de médecine

elles aussi, le numerus clausus? Détrompez-vous, elles ne sont plus accueillantes qu'en apparence puisqu'elles sélectionnent sans état d'âme à l'issue de la première année d'études. 65% d'échecs à Genève, 60% à Lausanne. Cette démarche est-elle plus juste? Nombre d'étudiants ont ainsi perdu une année dans des conditions d'études peu favorables et ont été éliminés sur des critères qui ont peu à voir avec l'art médical.

Le numerus clausus a été accordé aux universités pour garantir la qualité des études; aux universités maintenant d'en faire la preuve. Le numerus clausus doit être l'occasion d'accélérer la réforme des études de médecine.

Genève a expérimenté avec succès, semble-t-il, une démarche centrée sur l'apprentissage par problèmes (APP) – c'est la résolution d'un cas pratique qui détermine les connaissances à acquérir, et Lausanne a institué un curriculum mixte APP et cours traditionnels. Dans cette perspective, on pourrait imaginer que les études de médecine se transforment pour devenir, dans un premier cycle, des études médicales ouvertes au futur personnel soignant.

Le coût croissant de la formation médicale et des hôpitaux universitaires, la difficile et pourtant urgente coordination entre des institutions relevant de la compétence cantonale, le récent échec du projet de réseau hospitalo-universitaire de Suisse occidentale imposeront à brève échéance un débat sur un rôle accru de la Confédération dans ce secteur. Sa compétence actuelle de planification, la maîtrise indispensable des coûts de la santé pourront-elles se conjuguer encore longtemps avec le fédéralisme hospitalo-universitaire? *jd*

Rectifications

DANS DP 1354, l'article de Grégoire Junod, «On se débat dans les difficultés financières», a été amputé de sa signature, il se termine ainsi:

«Ce n'est pas une délégation de pleins pouvoirs. Mais c'en est plus que le premier pas.» *réd.*

FAUTE DE DICTIONNAIRE latin à St-Pierre 1 où je corrigeais les épreuves de *DP 1354*, j'ai qualifié de «latin bancaire » ce qui est un proverbe qu'on trouve cité chez Cicéron: *«Parsimonia (magnum) vectigal est»*, soit «l'économie est un grand revenu». *Mea maxima culpa.* *jls*

AVS

Réaction maladroite

SEPT PRÉSIDENTS OU représentants des partis socialistes romands ont adressé une lettre ouverte à Ruth Dreifuss. Ils y fustigent la conseillère fédérale qui, à l'occasion de la présentation du projet de 11e révision de l'AVS, s'est clairement distancée de l'initiative de rattrapage, soumise au peuple le 27 septembre prochain.

Sur le fond, on peut diverger quant à la stratégie à suivre en matière de développement des assurances sociales, mais sur la forme, on doit contester cette démarche d'un triple point de vue.

Tout d'abord, la pratique est détestable qui consiste à se prévaloir d'une fonction – président, représentant – pour accréditer le sérieux et la représentativité d'une opinion. Les socialistes ont pour habitude de débattre démocratiquement, non de laisser confisquer leur prise de position par une poignée d'apparatchiks pressés de se profiler.

Ensuite, avant de se précipiter sur la place publique, les signataires auraient dû discuter avec Ruth Dreifuss pour tenter de comprendre son attitude. C'est le moindre des égards qu'on se doit entre camarades. Ils auraient pu ainsi éviter de confondre allégrement le rôle respectif du parti et de ses magistrats et de porter des accusations aussi graves que gratuites à l'encontre de la conseillère fédérale socialiste.

Enfin, les signataires se trompent en croyant avoir ainsi remonté le moral des troupes. Celles et ceux qui ignorent qu'en Suisse il faut construire patiemment une majorité resteront déçus de la démarche pragmatique des socialistes. Quand aux autres, qui savent que Ruth Dreifuss poursuit avec opiniâtreté le développement d'une AVS tout à la fois sociale et financièrement solide, ils seront troublés par ces déchirements internes. *jd*

Médias

LA CAMPAGNE DES transporteurs routiers contre la RPLP a lancé un tract joint à quelques journaux. La comparaison des éditions en français et en allemand est intéressante. Le titre déjà est adapté aux mentalités: Boulimie fiscale en français, *Der Steuervogt* (le bailli fiscal) en Suisse alémanique. Mais qui a fourni tant de baillis pour dominer les pays sujets jusqu'il y a deux cents ans? Inutile de vouloir faire mourir une fois de plus un Gessler de légende?

Au surplus, la famille menacée a été choisie à Yvonand pour la Suisse romande et à Wallisellen pour la Suisse alémanique. On ne parle pas des entreprises déjà disparues ou en voie de disparition parce que le marché désigne les gagnants.

L'ACCIDENT DU VOL Swissair 111 a provoqué une vive activité médiatique. Notons la parution de deux éditions spéciales de journaux: *La Tribune de Genève*, huit pages, et le *TagesAnzeiger*, quatre pages. À Berne, le bi-hebdomadaire gratuit *Tagblatt für die Stadt Bern* a changé une partie de son édition du jeudi soir et publié une page spéciale rédigée par la *Berner Zeitung*.

Quant au téléjournal de Radio Canada diffusé le matin sur TV5-Europe, il a permis de trouver le mot «écrasement» à la place de *«crash»* utilisé généralement.

PUBLICATION, AVEC UNE couverture dorée, de la 500e édition du Service de presse du PSS. Une page est consacrée à *DP*.

LE QUOTIDIEN BERNOIS *Der Bund* a ouvert une rédaction biennoise et désire ainsi devenir le quotidien des deux principales agglomérations du canton de Berne.

LE JOURNAL TRIMESTRIEL des Jeunes démocrates-chrétiens fribourgeois s'appelle *109* (lire: sang neuf).

PIERRE-ALAIN LUGINBUHL, rédacteur en chef de *La Presse* (Est vaudois), a tenu à préciser dans *Le Temps* que son journal «est majoritairement en main du groupe Corbaz SA et d'actionnaires locaux; Edipresse ne détient environ que 5% des actions...». *cfp*